

Commission Extra-municipale ETAS compte-rendu de la réunion du 01.12.14

Présences : Lelya BENALI, Marc MOLLAERT, Pascale FILLIAU, François PETIT, Michel REYDON ; Dominique DELAFONTAINE

Rédaction compte-rendu : Michel BOULANGER.

Mise en place

- désignation d'un rapporteur : Michel BOULANGER
- prise des présences
- approbation du rapport de la réunion du 27.10.14 : pas de remarques
- points à éventuellement ajouter à l'ordre du jour :
 - CDT
 - sentiers

1. Information sur la mise en place d'un programme pour le développement de projets agricoles.

L'objectif de la municipalité est le développement de projets agricoles à petite échelle sur la commune.

Dans ce contexte , un projet est en préparation en coordination avec diverses communes avoisinantes dans le cadre du [programme Terra Rural](#) (région LR). En principe ce travail devrait se faire au niveau de la CC Hautes Cévennes mais, jusqu'à présent, nous n'y avons pas rencontré de réel écho à nos propositions. Dès lors nous avançons seuls.

Le déroulé approximatif de ce programme est le suivant :

- décembre 2014 : collationnement des différents projets
- mai 2015 : finalisation du dossier
- juin – octobre 2015 : étude de faisabilité sur les zones agricoles potentiellement exploitables
- second semestre 2015 : contact propriétaires
- premier semestre 2016 : montage d'un ou deux projets de mise à disposition de foncier
- second semestre 2016 : recherche et sélection de candidats.

L'étude de faisabilité ainsi que les contacts et l'animation avec les propriétaires seraient assurées par la Chambre d'Agriculture.

Le portage est assuré essentiellement par la Chambre d'Agriculture (Florac – S. DELPUECH) et suivie de près par la conseillère générale S. PANTEL.

Nous avons déjà réalisé un premier relevé de zones potentiellement exploitables, qui a été communiqué à la Chambre d'Agriculture. A ce stade ce document est confidentiel.

Plus de précisions seront fournies, nous l'espérons, dans les prochaines semaines.

En parallèle à la mise en place de ce programme nous allons évaluer, dans le courant du premier semestre 2015, la possibilité de libérer du foncier via les sectionaux et les biens sans maîtres.

Il est noté que les membres de la comex souhaitent développer une réflexion sur :

- les critères des projets agricoles viables
- le processus de décision.

Est également abordée la problématique de I. WOLWERT, agricultrice installée à Castagnols et qui connaît de

grosses difficultés avec son propriétaire. Cette affaire est complètement privée. Néanmoins deux réunions de concertation ont été organisées en mairie. L'issue dépend des protagonistes mais nous veillerons, dans la mesure du possible, à apporter un soutien d'urgence si l'activité agricole se trouvait menacée.

2. Information sur la mise en place d'un programme pour le développement de projets sylvicoles.

Notre objectif est l'exploitation du potentiel forestier sur la commune, tant pour des raisons économiques que pour l'ouverture du paysage et la diminution des risques d'incendie.

Une méthodologie est prévue, assez comparable à celle exposée ci-dessus pour la mise en place de projets agricoles. Des contacts ont été établis avec le CRPF (tant Gard que Lozère), qui devrait assurer le support technique.

Ici également le travail devrait se faire au niveau de la CC Hautes Cévennes mais, jusqu'à présent, nous n'y avons pas rencontré de réel écho à nos propositions. Nous espérons pouvoir réunir bientôt la commission 'filères bois' au niveau de la CC.

A ce stade nous envisageons trois pistes de travail :

- exploitation forestière classique : des contacts ont déjà été pris avec deux propriétaires qui avaient fait connaître leur intérêt (en attente pour l'instant) – un programme plus large devrait être mis en place en 2015 avec le CRPF
- bois déchiqueté (avec pour premier débouché la chaufferie de l'école + MDTL, mise en activité prévue en septembre 2016) – activité à petite échelle (dans un premier temps en tout cas), qui pourrait constituer un apport complémentaire pour un agriculteur ou un artisan local)
- bois bûche – une étude de marché basique sera réalisée par nos soins dans le courant du premier semestre 2015 - activité à petite échelle également, qui pourrait constituer un apport complémentaire pour un agriculteur ou un artisan local).

La forêt communale est réduite et se compose essentiellement d'un massif d'une cinquantaine d'hectares à la limite avec la commune de Chamborigaud. Cette forêt a été acquise par la municipalité précédente et louée à la société de chasse avec bail emphytéotique. Nous avons commencé les discussions avec la société de chasse pour une exploitation de cette forêt. Celle-ci pourrait se faire dans le cadre du Régime Forestier (ONF), cette question reste encore à trancher.

3. Hébergements, restauration et commerces: suites à donner à l'évaluation de la saison estivale 2014

Quelques propositions sont émises :

- embellissement de la rue Haute :
 - la mairie a déjà fait un premier effort au niveau du fleurissement mais le délai était très court (mise en place du conseil municipal en avril)
 - le projet de fleurissement sera développé pour 2015
 - quid des déjections canines ?
- Pose de bâches sur la rue, notamment pour le festival de jazz : à étudier mais paraît difficilement réalisable et coûteux
- inciter les associations à faire leurs achats chez les commerçants du village : c'est déjà en bonne part une réalité mais le message sera passé.

4. Divers

4.1. CDT

Contact a été pris avec le CDT. Vialas ne semble faire l'objet d'aucun ostracisme mais il apparaît que les infos diffusées sont souvent obsolètes. La mairie va réaliser une mise à jour globale et la transmettre au CDT. Ensuite il appartiendra à chacun des prestataires de leur transmettre les mises à jour

éventuelles.

Nous allons proposer à l'OT de la CC des Hautes Cévennes et à celui de la CC des Cévennes au Mont Lozère de transmettre au CDT les infos à leur disposition sur l'événementiel à Vialas (probablement via une convention).

4.2. Sentiers

Un groupe de travail est en cours de constitution, qui se réunira durant la première quinzaine de janvier. Ce GT devrait rassembler toutes les personnes et associations intéressées par les sentiers tant pour la randonnée que pour le VTT. Objectif : réaliser un état des lieux et établir un plan d'action à court et moyen terme.